

0940236 W  
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT  
3, rue Paul Bert  
94160 SAINT-MANDÉ  
Tél. 01 41 74 02 96

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 17 juin 2010

### Personnes présentes

- *L'équipe enseignante :*

Mesdames : Debenath, Dumas, Sultan, Toppano, Besnard, Daniel, Forny, Carletti, Grangirard, Takoucht, Nicolas, Schmitt

Messieurs : Mayo, Lapebie, Rampal,

Mme D'Hendecourt, Directrice

Excusées : Mesdames Flamand et Lefèvre

*Les représentants de la mairie :*

Mesdames : Marghieri, adjointe au maire chargée de l'enseignement, Le Gall, conseillère municipale et Monsieur Paillas, directeur des services petite enfance, enfance, jeunesse, éducation et famille.

- *Les représentants des parents d'élèves*

**FCPE** : Mesdames : Asseraf, Gautier, Dubourdiou-Lemolton, Blanquet, Weiss, Lecren, Chaussée, Lanquar, Bernède, Luponis

Messieurs : Petit, Stec

**MAPE** : Mesdames : Tidjani, Tung, Thomas, Piroche, Valibus, Lemaire

Le conseil d'école commence à 19H10.

### ORDRE DU JOUR

#### 1/ Effectifs et structure prévisionnelle de la rentrée 2010-2011

L'effectif global prévu pour la rentrée 2010/2011 est de **482 élèves** soit :

98 CP, 98 CE1 96 CE2, 95 CM1, 95 CM2, répartis de la façon suivante :

4 CP : 25 – 25 – 24 – 24 –

4 CE2 : 24 – 24 – 24 – 24 –

4 CE1 : : 25 – 25 – 24 – 24 –

3 CM1 : 28 – 28 – 28 –

1 CM1/ CM2 : 11 + 11

3 CM2 : 28 – 28 – 28 –

## **2/Bilan des différentes actions**

- Divers projets dans l'école cette année :
- Ecole et cinéma
  - Art contemporain ( photos et mouvement / théâtre)
  - AEI ( théâtre et film d'animation)
  - Classes transplantées
  - classes autonomes
  - Maloj
  - Chorales
- Journée du handicap
- Kermesse
  - Expositions et spectacles de fin d'année

## **3/ Le nouveau projet pédagogique**

Il est en cours de validation à l'inspection et sera présenté lors du premier conseil d'école de l'année 2010/2011.

- Il comporte trois axes :
- La maîtrise de la langue ( compréhension de textes et littérature)
  - Equité : rentrer dans les apprentissages autrement
  - Solidarité ( conseil des élèves, élections...)

## **4/ Evénements passés ou à prévoir**

- |   |   |
|---|---|
| 3/06 : Réunion kermesse   | 4/06 : Exposition classe transplantée des CM2 |
| 10/06 : Réunion des nouveaux CP                                 | 18/06 : Spectacle rollers des CM1B , C,       |
| 21/06 : Chorale de Mme Dumas                                    | 22/06 : Spectacle rollers des CPB, C, D       |
| 24/06 : Exposition classes de neige                             | 26/06 : Kermesse                              |
| et spectacle rollers CE1/CE2 et CM1A                            |   |
| 28/06 Spectacle théâtre MAPE                                    | 28/06 : Chorale des CE1 A, B et des 4 CM1     |
| 29/06 : Chorale des CP, des CE1/CE2, des CE1C et des CE2 A et B |   |

## **5/ Les accidents scolaires et le rôle de chacun , avec la présence de Mme Guez Fabienne, infirmière**

Un protocole est à prévoir pour la rentrée.

Un enfant ne peut aller à l'infirmerie sans en avoir eu l'autorisation par un enseignant.

L'infirmière remet à chaque enfant soigné un papier signifiant son passage à l'infirmerie, avec la nature des soins, l'heure de ceux-ci et d'éventuels conseils sur les suites à donner. Il doit être signé par l'infirmière, la directrice et l'enseignant de l'enfant.

Mme D'Hendecourt rappelle les différentes sortes de déclaration d'accident et la façon dont elles sont remplies , précise aussi que pendant la pause méridienne, cette tâche revient à Mme Elodie Roux directrice de l'accueil des loisirs.

Mme la directrice rappelle enfin les « pôles de surveillance » dans la cour, assure le bon déroulement des récréations et rappelle qu'il n'y a pas plus d'accidents cette année que les années précédentes.

Mme Guez informe qu'elle a travaillé avec les CM2 sur l'action « anti-tabac » pour laquelle les enfants ont réalisé des dessins.

7 classes de CM2 de St Mandé ont participé à ce projet « jamais la première cigarette ».

Après un vote prévu le 22/06 à l'école Tillion, trois élèves seront récompensés.

## **6/ Classes transplantées**

Monsieur Pallias présente le nouveau fonctionnement des classes transplantées.

Il précise que l'enveloppe budgétaire a diminué, mais que la volonté municipale est de maintenir ces séjours.

La répartition de l'enveloppe s'effectue sur l'ensemble des élèves de St Mandé, soit 55€ / enfant. Ceci correspond à deux séjours environ par école.. Le coût supporté par les familles ne devra pas dépasser 44€ / jour.

Ce fonctionnement est prévu pour la prochaine année scolaire ; un point sera fait à l'issue de cette année pour faire le point et avoir le retour des enseignants.

Mr Pallias précise que la diminution des fonds alloués est due à un souci de restrictions budgétaires, qu'une partie de ces fonds serait rebasculée d'une part , sur des séjours organisés pendant les vacances scolaires et d'autre part sur le financement du labo de langues situé tout près de l'école Charles Digeon dont l'ouverture ne saurait tarder.

En ce qui concerne les animateurs pendant ces classes transplantées, Mr Pallias rappelle qu'ils ont la possibilité d'accompagner ces classes. Ils se doivent alors de poser une semaine de congé et peuvent être rémunérés alors par l'organisme choisi par l'enseignant si ce dernier le négocie. La présence de nos animateurs est bien sûr rassurante pour tous ( enfants, parents, enseignants).

## **7/ Travaux dans l'école**

2. tableaux TNI ont déjà été installés ( classes de Mmes Forny et Nicolas)

3. autres seront installés au cours du mois de Juillet

- Sont demandés :
- La réfection de la cage d'escalier du N° 5
  - La mise en peinture des toilettes garçons
  - Le parking à vélos
  - Des filtres occultants sur les fenêtres du 2eme étage (N° 3 et 5)
  - Des téléphones sans fil ( classes au-dessus du préau+ salle des maîtres)

**Mme Marghieri informe que des travaux importants de mise aux normes de sécurité sont la priorité, qu'ils ont un coût élevé ( environ 150000€) et que leur durée pourrait être de 4 à 5 mois.**

**La séance est levée à 20H40.**

La secrétaire

*SMH*

0940236 W  
ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT  
3, rue Paul Bert  
94160 SAINT-MANDÉ  
Tél. 01 41 74 02 96

La présidente

*F d'Aglande*